



TC/51/25

ORIGINAL : anglais

DATE : 22 janvier 2015

# UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

## COMITE TECHNIQUE

### Cinquantième et unième session Genève, 23–25 mars 2015

REVISION DU DOCUMENT TGP/14 : SECTION 2.4 : CARACTERES LIES A LA FORME DE L'APEX  
OU DE L'EXTREMITE

*Document établi par le Bureau de l'Union*

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. Le présent document a pour objet de présenter une proposition de révision du document TGP/14 intitulé "Glossaire des termes utilisés dans les documents de l'UPOV" afin de donner des conseils supplémentaires concernant la section 2.4 : "Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité".

2. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi du Comité technique
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWP :	Groupes de travail techniques
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères

3. La structure du présent document est la suivante :

INFORMATIONS GENERALES .....	2
EXEMPLES TIRES DE PROJETS DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN ET DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	2
OBSERVATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES EN 2014.....	2
OBSERVATIONS DU COMITÉ DE RÉDACTION ÉLARGI À SA RÉUNION EN JANVIER 2015 .....	3
PROPOSITION.....	3

ANNEXE I : EXTRAITS DU DOCUMENT TGP/14 : SECTION 2 : SOUS-SECTION 2.4 : "CARACTERES LIES A LA FORME DE L'APEX OU DE L'EXTREMITE"

ANNEXE II : EXEMPLES TIRÉS DE PROJETS DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN ET DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN

## INFORMATIONS GENERALES

4. À sa cinquantième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2014, le Comité technique (TC) a demandé au Bureau de l'Union d'expliquer que, dans certains cas, un caractère lié à l'apex peut comprendre un niveau d'expression fondé sur une extrémité différenciée, pour examen des TWP à leurs sessions en 2014 (voir le document TC/50/36 "Compte rendu des conclusions", paragraphe 73).

5. Le document TGP/14 "Glossaire des termes utilisés dans les documents de l'UPOV" contient actuellement des indications sur les caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité, présentées dans l'annexe I du présent document.

## EXEMPLES TIRES DE PROJETS DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN ET DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN

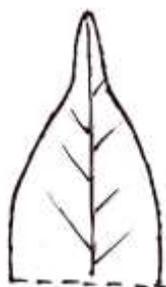
6. L'annexe II du présent document contient certains exemples tirés de principes directeurs d'examen adoptés et de projets de principes directeurs d'examen où figurent des caractères liés à la forme de l'apex comprenant un niveau d'expression fondé sur une extrémité différenciée.

## OBSERVATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES EN 2014

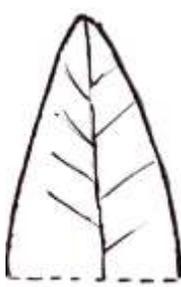
7. À leurs sessions en 2014, les TWO, TWF, TWC, TWV et TWA ont examiné les documents TWO/47/23, TWF/45/23, TWV/48/23, TWC/32/23 et TWA/43/23, respectivement, contenant la proposition ci-après visant à élaborer une explication sur le fait qu'un caractère lié à l'apex pourrait comprendre un niveau d'expression fondé sur une extrémité différenciée, afin de l'inclure dans le document TGP/14, section 2.4 : "Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité" :

"Dans certains cas, un caractère "forme de l'apex" (caractère PQ) peut comprendre un niveau d'expression fondé sur une extrémité différenciée. Dans de tels cas, il est nécessaire de fournir des orientations sur le choix approprié du niveau d'expression, car toutes les variétés présentant une extrémité différenciée auront également une forme générale de l'apex (à l'exclusion de l'extrémité) qui correspondra à l'un des autres niveaux d'expression. À titre d'exemple, l'explication pourrait indiquer que la forme générale de l'apex est considérée uniquement en l'absence d'une extrémité différenciée, par exemple :

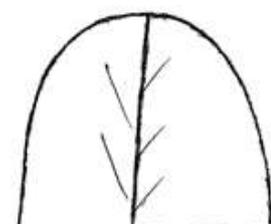
"Feuille : forme de l'apex (caractère PQ)



1  
extrémité acuminée



2  
aiguë  
(absence d'extrémité acuminée)



3  
arrondie  
(absence d'extrémité acuminée)"

8. Le TWO, le TWF, le TWV et le TWA sont convenus de proposer que le document TGP/14, section 2.4 soit modifié comme suit :

"2.4.1 L'apex d'un organe ou d'une plante est l'extrémité la plus éloignée de son point d'attache. Dans certains cas, l'extrémité distale de l'apex peut être différenciée en une 'EXTRÉMITÉ'.

"2.4.2 Afin de décrire l'apex, la taille de l'organe et les différentes formes de l'apex doivent être prises en considération. Les caractères liés à l'apex peuvent être décrits en utilisant des termes simples et lorsque l'extrémité est différenciée, il est possible de recourir à un caractère indépendant pour la décrire. Il n'est généralement pas nécessaire d'élaborer un caractère indépendant lié à la forme de l'apex.

“2.4.3 Dans les cas où il y a lieu de différencier les caractères liés à l’extrémité de ceux liés à l’apex, la forme de l’apex est considérée comme étant la forme générale, à l’exclusion d’une extrémité (si elle est présente). Par exemple : [...]”

9. Le TWO, le TWF, le TWV et le TWA sont convenus que l’approche décrite dans le document TGP/14 concernant les caractères liés à la forme de l’apex ou de l’extrémité est celle qui se prête le mieux aux feuilles et aux grandes structures et ne doit être utilisée que dans des cas particuliers (voir le document TWO/47/28 intitulé : “Report”, paragraphes 63 à 65, le document TWF/44/31 intitulé : “Report”, paragraphes 58 à 60, le document TWV/47/34 intitulé : “Report”, paragraphes 70 à 72, et le document TWA/43/27 intitulé : “Report”, paragraphes 59 à 61).

10. Le TWV a considéré que la méthode décrite dans le document TGP/14 concernant les caractères liés à la forme de l’apex ou de l’extrémité doit s’appliquer aux formes bidimensionnelles et tridimensionnelles (par exemple, la forme des variétés fruitières) (voir le document TWV/48/43 “Report”, paragraphe 72).

11. Le TWC a pris note du document TWC/32/23 et des propositions visant à élaborer une explication concernant l’inclusion d’un niveau d’expression fondé sur une extrémité différenciée dans les caractères liés à la forme de l’apex (voir le document TWC/32/28 “Report”, paragraphe 70).

#### OBSERVATIONS DU COMITÉ DE RÉDACTION ÉLARGI À SA RÉUNION EN JANVIER 2015

12. À sa réunion tenue à Genève les 7 et 8 janvier 2015, le TC-EDC a examiné le document TC-EDC/Jan15/24 intitulé : “Revision of document TGP/14 : Section 2.4 : Apex/Tip Shape Characteristics”, ainsi que les observations formulées par les TWP à leurs sessions de 2014 et a approuvé le projet de conseils proposé, sous réserve des modifications suivantes concernant le paragraphe 2.4.3 proposé qui serait libellé comme suit :

“Dans les cas où il y a lieu de différencier les caractères liés à l’extrémité de ceux liés à l’apex, la forme de l’apex est considérée comme étant la forme générale, à l’exclusion d’une extrémité différenciée si elle est présente, et la différenciation entre l’extrémité et l’apex doit être indiquée dans l’explication du caractère. Par exemple : ...”

#### PROPOSITION

13. Sur la base de ce qui précède il est proposé de réviser le document TGP/14, section 2.4 “Caractères liés à la forme de l’apex ou de l’extrémité” qui serait libellé comme suit :

*“2.4 Caractères liés à la forme de l’apex ou de l’extrémité*

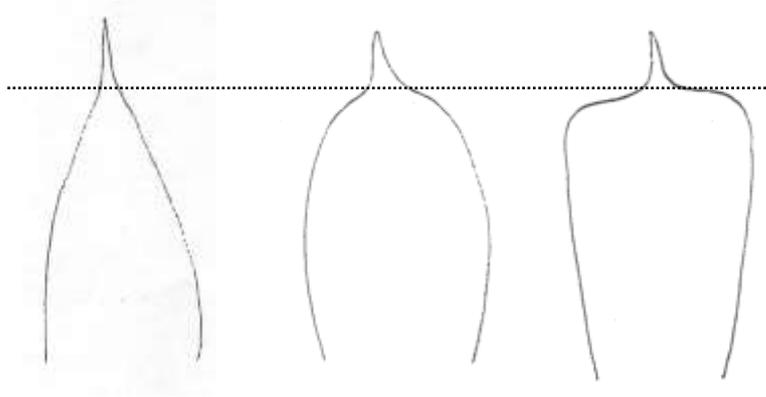
“2.4.1 L’APEX (partie sommitale ou distale) d’un organe ou d’une partie de plante est l’extrémité la plus éloignée de son point d’attache. Dans certains cas, l’extrémité distale de l’apex peut être différenciée en une ‘EXTRÉMITÉ’.

“2.4.2 Dans certains cas, l’extrémité distale de l’apex peut être différenciée en une ‘EXTRÉMITÉ’. Afin de décrire l’apex, la taille de l’organe et les différentes formes de l’apex doivent prises en considération. Les caractères liés à l’apex peuvent être décrits en utilisant des termes simples et lorsque l’extrémité est différenciée, il est possible de recourir à un caractère indépendant pour la décrire. Il n’est généralement pas nécessaire d’élaborer un caractère indépendant lié à la forme de l’apex.

“2.4.3 Dans les cas où il y a lieu de différencier les caractères liés à l’extrémité de ceux liés à l’apex, la forme de l’apex est alors considérée comme la forme générale, à l’exclusion d’une extrémité différenciée (si elle est présente) et la différenciation entre l’extrémité et l’apex doit être indiquée dans l’explication du caractère. Par exemple :

“Extrémité différenciée

Apex



“Extrémité différenciée :

“Apex :

acuminée  
aigu

acuminée  
arrondi

acuminée  
tronqué

2.4.3 2.4.4 Comme cela est expliqué dans la section 2.1, il n'est nécessaire d'élaborer un caractère pour décrire la forme de l'apex que lorsque la différence de forme entre les variétés composant la collection n'a pas été prise en considération dans le rapport longueur/largeur ou la position de la partie la plus large concernant toute la partie de plante [...].”

14. Le TC est invité à examiner la proposition de révision du document TGP/14, section 2.4 “Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité”, comme indiqué au paragraphe 13.

[Les annexes suivent]

EXTRAITS DU DOCUMENT TGP/14 : SECTION 2 : SOUS-SECTION 2.4 : "CARACTERES LIES  
A LA FORME DE L'APEX OU DE L'EXTREMITE"

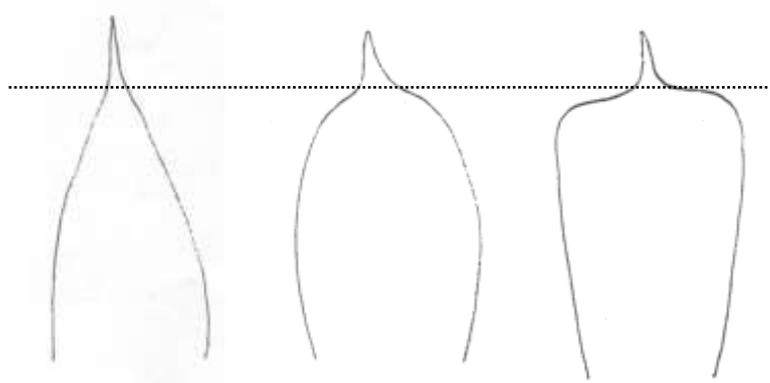
"2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité

"2.4.1 L'APEX (partie sommitale ou distale) d'un organe ou d'une partie de plante est l'extrémité la plus éloignée de son point d'attache.

"2.4.2 Dans certains cas, l'extrémité distale de l'apex peut être différenciée en une 'EXTRÉMITÉ'. La forme de l'apex est alors considérée comme la forme générale, à l'exclusion d'une extrémité différenciée (si elle est présente). Par exemple:

Extrémité différenciée

Apex



Extrémité différenciée :	acuminée	acuminée	acuminée
Apex :	aigu	arrondi	tronqué

"2.4.3 Comme cela est expliqué dans la section 2.1, il n'est nécessaire d'élaborer un caractère pour décrire la forme de l'apex que lorsque la différence de forme entre les variétés composant la collection n'a pas été prise en considération dans le rapport longueur/largeur ou la position de la partie la plus large concernant toute la partie de plante.

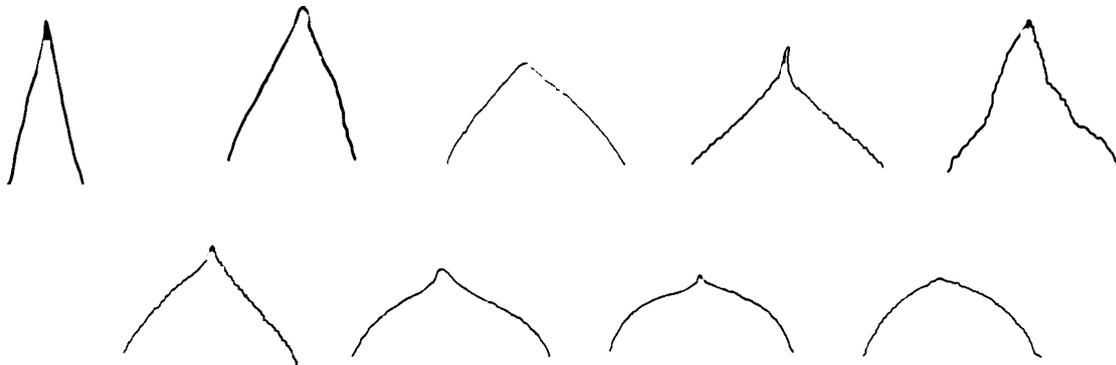
"2.4.4 De même que pour les formes planes, bien que la forme de l'apex puisse être considérée comme un caractère pseudo-qualitatif, il peut s'avérer utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs pour décrire cette forme plutôt que de la considérer comme un caractère pseudo-qualitatif unique. On citera à cet égard l'angle de l'apex (considéré, par exemple, comme un caractère quantitatif).

"2.4.5 Lorsque l'extrémité est différenciée dans le cadre de la forme générale de l'apex, des caractères liés à la forme de cette extrémité peuvent être élaborés indépendamment de ceux qui concernent la forme générale de l'apex. Différentes combinaisons sont possibles entre ces deux catégories : par exemple, un premier caractère décrivant la forme générale de l'apex (p. ex. aigu, obtus, arrondi) associé à un second caractère décrivant l'échancrure à l'apex (absente, présente) ou l'extrémité apiculée (absente, présente).

"2.4.6 S'agissant des formes de l'extrémité, il peut être plus approprié de recourir à un caractère simple, comme la longueur de l'extrémité, que d'utiliser des termes botaniques. La seule différence entre mucronée et aristée, par exemple, est la longueur de l'extrémité, la seule différence entre cuspidée et pointue est la longueur de l'extrémité et la seule différence entre échancrée et rétuse est l'angle et la profondeur de la découpe. Par conséquent, on peut également quantifier ces paires, s'il y a lieu, en indiquant par exemple la 'longueur de l'extrémité' ou la "profondeur de l'échancrure" plutôt que d'utiliser les termes botaniques consacrés.

“Exemple

“La gamme des variations de forme de l’apex illustrée comme suit :



“Caractère(s) possible(s)

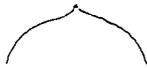
“Variante 1

- “a) angle de l’apex (extrémité exclue, si elle est présente) (QN) :  
*p. ex. fortement aigu (1); modérément aigu (2); angle droit (3); modérément obtus (4); fortement obtus (5)*
- “b) longueur de l’extrémité acuminée (QN) :  
*p. ex. absente ou courte (1); moyenne (2); longue (3)*

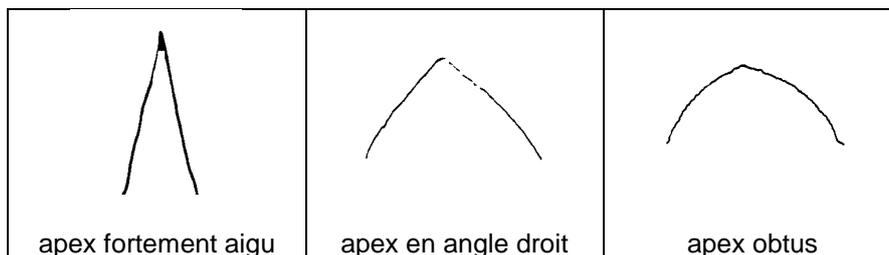
“Variante 2

- “a) angle de l’apex (extrémité exclue, si elle est présente) (QN) :  
p. ex. *fortement aigu* (1); *modérément aigu* (2); *angle droit* (3); *modérément obtus* (4); *fortement obtus* (5)
- “b) extrémité (PQ) : *absente ou très faible* (1); *mucronée* (2); *étroite courte acuminée* (3); *large courte acuminée* (4); *étroite longue acuminée* (5); *large longue acuminée* (6)

“avec l’illustration suivante :

		← longueur de l’extrémité →			
		absente ou très faible	courte	moyenne	longue
largeur de l’extrémité ↑ ↓	étroite	[voir ci-dessous]			
	large				
			2 mucronée	3 étroite courte acuminée	5 étroite longue acuminée
				4 large courte acuminée	6 large longue acuminée

“Exemples d’extrémité : absente ou très faible (1) avec différents angles d’apex (caractère (a)) :



[L’annexe II suit]

EXEMPLES TIRÉS DE PROJETS DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN  
ET DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN

Document TG/SALVI(proj.2) Salvia

Ad. 12 : Limbe : forme de l'apex



1  
acuminé



2  
aigu



3  
obtus



4  
arrondi

Document TG/25/9(proj.7) Œillet

Ad. 25 : Epicalyx : apex des lobes extérieurs

Ad. 27 : Epicalyx : apex des lobes intérieurs



1  
aigu



2  
aigu à acuminé



3  
acuminé

Document TG/CAMPA(proj.4) Campanule

Ad. 10 : Limbe : forme de l'apex



1  
acuminé



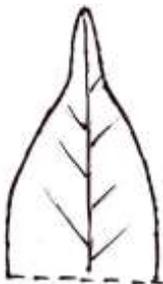
2  
aigu



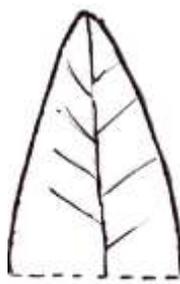
3  
obtus

Document TG/MANDE(proj.7) Mandevilla

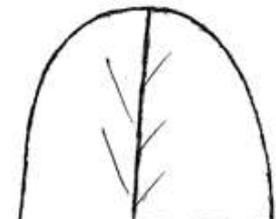
Ad. 16 : Limbe : forme de l'apex



1  
acuminé



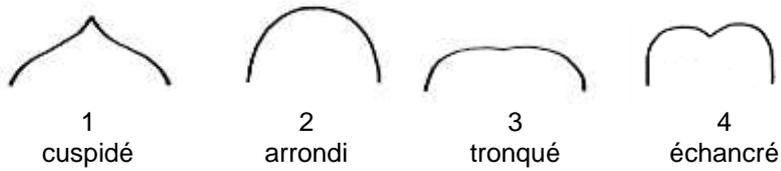
2  
aigu



3  
arrondi

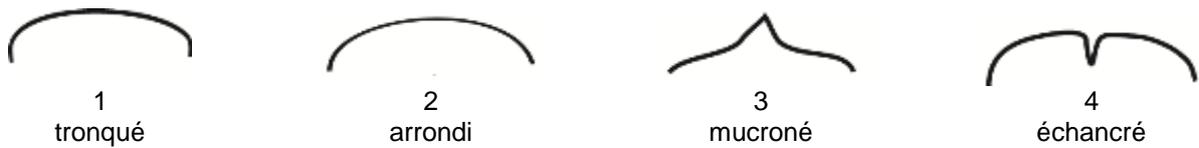
Document TG/212/2(proj.1) Pétunia

Ad. 31 : Lobe de la corolle : forme de l'apex



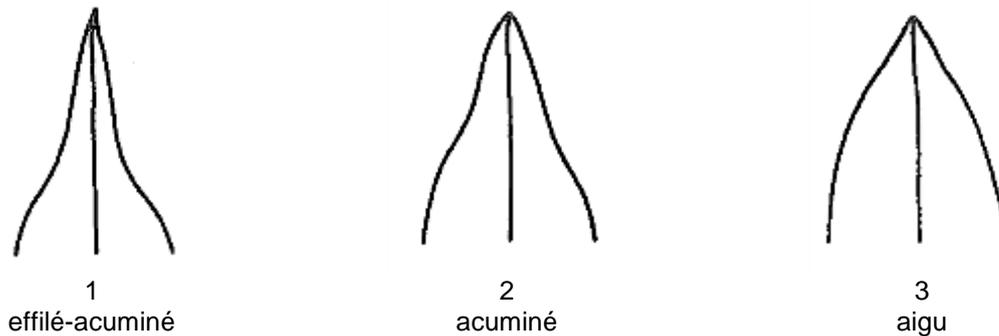
Document TG/ZINNIA(proj.4) Zinnia

Ad. 26 : Fleur ligulée : forme de l'apex



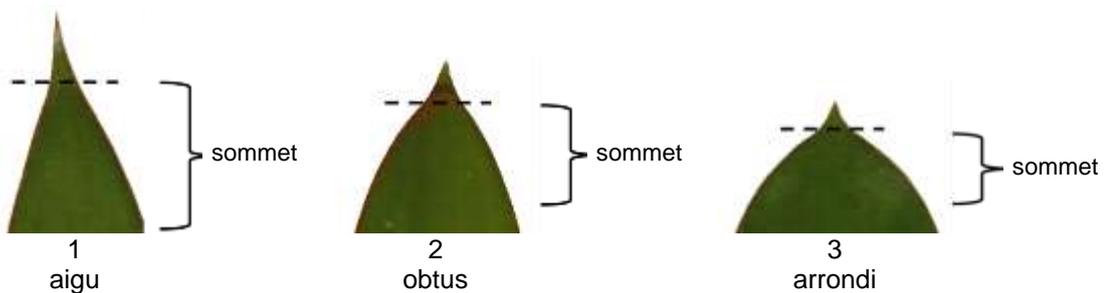
Document TG/124/4(proj.1) Châtaignier

Ad. 23 : Limbe : forme de l'apex



Document TG/VANIL(proj.5) Vanillier

Ad. 9 : Limbe : forme de l'apex



[Fin de l'annexe II et fin du document]